Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre des Membres du Conseil Municipal élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
17

Conseillers absents :
16

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20250715-DCM-14-DE
Date de télétransmission : 15/07/2025
Date de réception préfecture : 15/07/2025

VILLE DE RIXHEIM

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

---

Séance ordinaire du 03 juillet 2025
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le trois juillet de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (17) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Bilge BAYRAM, Sébastien BURGY et Alexandre DURRWELL

Excusés (16) :
Mme Barbara HERBAUT
M. Philippe WOLFF (procuration à M. GIRONA)
Mme Maryse LOUIS
M. Patrice NYREK (procuration à M. DURRWELL)
M. Adriano MARCUZ
Mme Michèle DURINGER
M. Eddie WAESELYNCK
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)
Mme Guileine LEVY
Mme Miné SEYHAN
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Véronique FLESCH
Mme Bérengère MICODI
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 14 de l'ordre du jour

Recrutement d'un apprenti

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment l'article L.424-1,

Vu le Code du travail,

Vu le décret n° 2020-478 du 24 avril 2020 relatif à l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial,

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20250715-DCM-14-DE
Date de télétransmission : 15/07/2025
Date de réception préfecture : 15/07/2025

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial,

Compte-tenu des difficultés rencontrées par la collectivité pour recruter un électricien, il est envisagé de recourir au recrutement d'un électricien en contrat d'apprentissage dès l'année scolaire 2025/2026 pour une durée de 3 ans.

L'apprenti préparera un Bac Professionnel – Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (Bac Pro MELEC). Il sera affecté au Centre Technique Municipal et placé sous l'autorité de Monsieur Matéo ANDREONI, son maître de stage, qui assurera les fonctions de tuteur, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Parallèlement à la formation pratique assurée par les services municipaux, il y a lieu de signer une convention avec l'Unité de Formation des Apprentis de CERNAY (UFA) pour la formation théorique.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'approuver le recrutement d'un apprenti,
- de conclure dès la rentrée scolaire 2025-2026, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Centre Technique Municipal – Equipe Electricité	1	BAC PRO MELEC Baccalauréat Professionnel – Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	3 ans

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le Centre de Formation d'Apprentis,
- d'inscrire les crédits nécessaires (rémunérations et frais de formation notamment) au budget 2025 et suivants.

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20250715-DCM-14-DE
Date de télétransmission : 15/07/2025
Date de réception préfecture : 15/07/2025

= = = = = = =

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 15 juillet 2025

Le Maire,

Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,

Catherine MATHIEU-BECHT

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 15 JUIL. 2025